LIFE AMONG CANNIBALS.

Countess Festetics Tells of Her Adventures in the Solomon Islands.

Visits the Man-Eating Savages and Finds Them Very Clean and Hospitable—Dines with a Chief.

The young Countess Festetics, who is now in New York, visiting her mother, Mrs. Louis T. Haggin, has had many strange experiences, in many odd corners of the world, during the six years since she left the city. The most interesting of these have been during the past four years, cruising in the count's yacht, part of the time, among the South Sea islands, from where stories of encounters with cannibals and pirates have made their way to friends in civilized lands.

"We have had no particularly exciting experiences," said the countess, speaking of their travels. "The last four years of the time we have been cruising we had much pleasant weather, we were caught in no hurricanes, we had no accidents and we found the people very pleasant."

"And were there no cannibals?" was asked.

"Oh, yes, there were cannibals," said the countess, "but we always found them very agreeable people to meet. They seemed to be rather in awe of white uniforms, and when we went out we had a party of armed men with us. The people were very much interested in our yacht, in the guns, and to know why we had come.

"Most of the people on the coast of the Solomons speak a peculiar English, not exactly like pigeon English. 'What come for?' they asked. 'Come to look,' we told them, but they never could understand it. When the yacht came to anchor near one of the islands the natives would come out in great numbers in their canoes.

"Sometimes the chief of the island would come on board and leave his son for a hostage, and we could go ashore and he would entertain us. The chief's hut was very large and round, thatched all over and supported by poles of some of the native trees. The people are very clean, contrary to what is generally understood."

LOST MARLBOROUGH JEWELS.

Belief That Theft Is Greater Than Family Will Admit.

It is freely asserted in London that the duchess of Marlborough's loss is more serious than she admits, for she affirms she was wearing most of her best jewelry at the time. One paper remarks:

"The idea that the duchess was wearing all her jewels by daylight, and this in so unfashionable a neighborhood as Paddington station, is difficult if not impossible to credit. That her pearls may have been concealed beneath her tailor-made frock may be easily believed, but the bracelets and rings, what of these? And supposing that she had taken a tiara and an aigrette to wear at a party which was to meet the prince of Wales, was this concealed in the recesses of her toque? As, however, only the duchess and her maid know the loss, this is not likely to become fully stated unless the police who have been put on the scent publish a list of valuables to aid the pawnbrokers."

All the chief London stations are infested by gangs of thieves, principally German, but it is surprising the duchess' maid should have had the folly to give an ordinary porter a valuable casket to look after while she obtained a ticket. Of course the casket was suddenly found to be missing.

"Only a few brooches of no great value" are said to have disappeared, but there is no doubt much soreness down at Blenheim, where the duke and his wife are now staying, preparatory to entertaining on a large scale.

DRINKS POWDERED GLASS.

Senseless Joke at Breakfast Results Seriously to a Young Woman.

Miss Laura Reynolds, a girl prominent in social circles at Red Bird, Mo., was taken to the dispensary as the result of a peculiar cup of coffee which she took with her breakfast. Miss Reynolds has been visiting her cousin, Miss Della Jones, at 1701 North Broadway, St. Louis, and as she sat down to the morning meal she accidentally broke a glass which was beside her plate.

In a spirit of fun David Jones, her uncle, took the glass and pounded it into a powder with his knife. Everyone at the table laughed and then, when he poured it into a cup and invited some one to drink it, there was another burst of merriment. The cup was by the side of Miss Reynolds and no further attention was paid to the matter.

A few minutes later Mrs. Jones poured coffee into the cup, and Miss Reynolds, forgetting the glass, swallowed the contents of the cup. A moment later she was in great agony, and an ambulance was quickly called. She was taken to the dispensary, where all that could be was done to relieve her. The physicians said she would recover, and Miss Reynolds returned to Mr. Jones' home. As soon as she is able she will return to Red Bird.

The Pied Piper.

Hamelin on the Weser, "by famous Hanover city," is to have a monument to its Pied Piper, whom Browning's poem has made famous. The monument is the gift of the Prussian treasury, which erects it to commemorate early German colonial enterprise, as according to the form of the legend the children whom the Ratcatcher led into the Kopelbery turned up in Transylvania and established the Saxon settlement there.

English Jet.

The jet mines of England seem to yield less and less of that mineral. Ten years ago as much as 4,670 pounds were raised. Last year 153 pounds formed the total of the production.

BOA CONSTRICTOR SHEDS SKIN.

Big Reptile in Cincinnati Comes Out in Brilliant Attire.

Zamalya, one of the boa constrictors at the Cincinnati (O.) Zoo, has just shed its skin. The reptile is 14 feet long, 12 inches in circumference and weighs 36 pounds. Being in perfect condition she shed her skin intact instead of in shreds or pieces, as happens in the case of a serpent that is sick or one that is not feeding regularly.

She started the shedding by gently pushing her head into the fork of her cage tree and thus rolling the skin back from around her mouth. Having turned the skin back from her head she continued working out of it, the tail being the last point shed. To use a homely illustration, the skin was shed in the same way that most people take off their stockings. It was rolled right back. Consequently, when completely shed, the skin, like the stockings, is inside out. When entirely detached and examined the boa skin presents a very fragile, colorless, beautiful "fabric" as if of rare old lace, having a pattern of fine, perfect squares upon a background of transparent film. The entire skin weighs scarcely three ounces.

Upon emerging from the old skin and with brilliant light thrown upon her Zamalya's new robe scintillated with all the colors of the rainbow, and she went about her great glass case poising and posing with all the haughtiness and pride of a dowager diamond decked.

BICYCLER COURTS DEATH.

Twice Pedals Across a Dangerous Bridge on Hoosac River.

George Round performed the daring and dangerous feat of riding a bicycle across the Hoosac river near the Vermont state line at Williamstown, Mass., the other afternoon on a foot bridge 100 feet long and 200 feet above the water. The bridge is made of two heavy wire cables upon which are cross pieces of wood. Wires are strung at each side to serve as guard rails. When a person crosses this novel bridge the structure sags, sinks, and rises very much after the fashion of a rope upon which a rope walker is performing. The water beneath is very deep and those who watched Round cross feared his feat would end in death.

When near the middle of the swaying structure the wheel of the young rider's bicycle drew alarmingly near the edge, and the watchers held their breath. For an instant the wheel looked as if it would topple over. Then the pedals worked slowly and cautiously, and Round increased his speed until he shot across the rest of the bridge with a rapidity that caused the men watching him to gasp. To prove that he could perform the feat again Round rode over the bridge a second time. The ride will go on record as one of the most remarkable ever performed in this country.

CRADLE WITH A RECORD.

Babes Have Been Rocked in It for Over 100 Years.

Mordecai Hardesty, the first white child born in Indianapolis, was rocked through infancy in a cradle in the possession of Mrs. Brandt, wife of Rev. J. L. Brandt, pastor of the Christian tabernacle of Valparaiso, Ind. The cradle is known to be 106 years old. It was brought from Virginia to Indiana at an early day and was bought by Mrs. Brandt's grandmother, Mrs. George Marquis, from a woman who was the mother of ten children rocked in this cradle. Mrs. Marquis had 14 children, who were rocked to sleep in it. Mrs. Brandt's father, one of the 14, is 82 years old. Altogether, 40 sons of Indiana have been rocked in this same relic, which is still doing service in the home of Rev. Mr. Brandt. The cradle was hewn from the logs, is three feet two inches long, and from its long continuous use closely resembles ebony. The Indiana commission of the world's fair wished to exhibit it at the world's fair, but Mrs. Brandt declined, fearing something would happen to it.

REAP A BARREL OF MONEY.

Queen's Photograph and Autograph Go Off Like Hot Cakes.

A barrel of money has been reaped at the Windsor bazaar in aid of the Royal Albert institution, opened by Princess Christian recently. The princess presided at two stalls, selling photographs of Queen Victoria, signed by her majesty, at a guinea each. The whole stock was sold in a few minutes. Thereupon the princess remarked: "I do not see why we should not petition mamma for some more."

A messenger was then dispatched to the castle and the queen supplied more signed photographs of herself. Her majesty continued doing so during the three days which the bazar lasted, and even then the demand for her photographs was not satisfied.

TO UTILIZE OREGON FLAX.

Manufacture of Linen Mesh Underwear to Be Undertaken.

The Portland (Ore.) Oregonian announces that arrangements have been made by which the manufacture of linen mesh underwear from Oregon-grown flax is to be undertaken here by European capitalists. During the present year experiments with flax have been made which show that excellent fiber can be produced in the Willamette valley. Information has been received that the capital for the establishment of a factory has been promised, and all that remains is for pledges of sufficient acreage in flax to furnish the fiber.

Glass Made in Ancient Germany.

The oldest specimens of pure glass bearing a date is the head of a lion in a collection at the British museum. It bears the name of an Egyptian king of the eleventh century.

London Postmen's Walk.

Some one has calculated that the postmen of London walk, together, something like 48,860 miles per day, a distance equal to twice the circumference of the globe.

ON AN ERRAND OF MERCY.

Cutter Bear Starts North to Relieve the Imprisoned Whalers.

Expedition to Be Landed and Sent Overland to Point Barrow —Herd of Reindeer Will Be Taken.

After many vexatious delays the revenue cutter Bear has sailed on her famous arctic relief expedition.

This is the Bear's ninth voyage to the arctic, but never before did she sail on a mission fraught with such interest and importance. It means much, especially for the eight ice-imprisoned whalers. Lieut. Jarvis, leader of the land expedition, has a thorough knowledge of the country and the customs of its people. He speaks more or less fluently the language of nearly every tribe inhabiting the arctic regions.

Capt. Shoemaker, chief of the revenue cutter service, under the direction of the secretary of the treasury, prepared a letter of instructions to Capt. Tuttle, commander of the Bear. Owing to the fact that at this season of the year the route to the arctic through Behring sea is closed by ice, Capt. Tuttle is directed to establish communication with the whaling fleet by means of an overland expedition. With this purpose in view he is ordered to proceed with his vessel on or about November 23 to Cape Nome, thence, if the ice permits, north between St. Lawrence island and the coast of Alaska, to the north shore of Norton sound, between Cape Nome and Cape Prince of Wales, where a landing will be effected if possible. From the point of landing will begin the overland expedition north. The people in charge of the government station at Unalakilik are to be communicated with with a view to collecting the entire available herd to be driven to Point Barrow. Mr. W. T. Lopp at Cape Prince of Wales is to take charge of this herd and make all necessary arrangements for herders, clothing, sleds, dogs, etc. The necessary food for use of the party will be landed from the ship.

On arrival at Point Barrow, if the situation is found to be desperate, as is anticipated, the officers will take charge of the ships in the name of the government and organize the community for mutual support and good order, apportion the provisions on hand and slaughter as many reindeer as necessary for food, to make all hold out until August, 1898, when Capt. Tuttle may be expected to arrive with the Bear. Such reindeer as are left will be turned over to the Presbyterian mission at Point Barrow. All of the rescued whalers should be at Point Hope by July 1, where they can be reached and succored a month earlier than at Point Barrow. No opportunity for hunting, sealing or whaling whereby the food supply may be added to is to be neglected. In case Capt. Tuttle finds it impossible to effect a landing on the north shore of Norton sound he is instructed to adopt the most feasible of five other plans which are outlined, always bearing in mind that food must be gotten to the 265 starving men at the earliest possible moment. He is given full authority and the largest possible latitude to act in every exigency that may arise. After landing the overland expedition the Bear will seek such harbor as may be deemed proper in which to await results and the opening of navigation in the spring. In closing his instructions to Capt. Tuttle, Secretary Gage says: "Mindful of the arduous and perilous expedition upon which you are about to enter, I bid you, your officers and men, God-speed upon your errand of mercy and wish you a successful voyage and safe return."

GIRLS TO PLAY FOOTBALL.

Young Women in Belleville Organizing a Team for Practice.

The girls in Belleville, Ill., just after the football game between the Belleville team and the 11 from McKendree college the other day, decided to organize a team and have secured the signatures of six of the well-known society young women of the town to the roll.

One of the girls was seen by a reporter and she said a hall would be secured for practice and the team get to work at once. She said the matter had been thoroughly discussed and it was agreed that it would be good, healthful sport. "Of course," she said, "they would not play as rough as the men, but thought they could play just as good, if not better."

When asked as to the costumes, she said they would wear bloomers, as skirts, no matter how short, would interfere with good work. She said they would be able to announce the names of their players in a few days, when a practice game would take place.

QUEEN MUST NOT WHEEL.

Grave Counselors Decide Against Wilhelmina's Bicycle.

A dispatch to the London Daily Telegram from Amsterdam says that while Queen Wilhelmina was in Vienna she became passionately fond of bicycling and brought home a splendid machine. Then her mother was seized with scruples as to whether it was proper for a queen to ride a wheel. The young queen laughed at the idea and declined to relinquish her bike. The question was, therefore, referred to a privy council, which deliberated on the question very carefully and exhaustively, and finally concluded that such recreation was incompatible with the dignity of the throne. Wilhelmina pouted but obeyed and accepted a Shetland pony as a consolation.

Must Wear Home Goods.

Bulgaria makes every person in receipt of a government salary wear clothes and shoes of a native material and manufacture only.

Loot of British Thieves.

The thieves of Great Britain steal £8,000,000 worth of property every year.

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E—No 53,920.

A. P. Agnelly vs ses créanciers.

BON EMPLACEMENT POUR AFFAIRES.

Coin des rues Dupré et Lapeyrouse,

Nos 1600-1602.

COTTAGE SIMPLE,

— Rue Dupré.—

COTTAGE DOUBLE,

Nos. 1612-1614 rue Dupré.

SERA VENDU A L'ENCAN,

Mardi, 25 Janvier, 1898,

A MIDI,

—A LA—

BOURSE DES ENCANTEURS 631 RUE COMMUNE.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, Juge de la susdite Cour, daté et signé le 23 décembre 1897, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, nous vendrons à l'enchère public, à l'heure et endroit mentionné, les propriétés ci après décrites.

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues White, Lapeyrouse, Onzaga et Dupré; le dit lot est désigné par le numéro 1, sur un plan fait par L. J. F. Frémaux, ingénieur civil, le 21 Nov. 1896, et déposé en l'étude de J. Duvigneaud, notaire public en cette ville; le dit lot 1 mesure 30 pieds et 1 ligne de face à la rue Dupré sur une profondeur de 112 pieds 11 pouces et 4 lignes, et forme l'encoignure des rues Lapeyrouse et Dupré.

2° Lot 2, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent consistant en un cottage simple, contenant 5 chambres de chaque côté avec les dépendances, etc; ledit lot 2 touchant lot 1, et mesure 30 pieds de face à la rue Dupré, par 112 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

3° LOT 3, dans le même ilet, touchant les lots 1 et 2, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en un joli cottage double, contenant 5 chambres de chaque côté, etc; lot 3 mesure 30 pieds de face à la rue Dupré, par 112 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

4° Sept lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Paris, les rues Bruxelles, Duels et Industrie désignés comme lots 20 à 26 dans l'ilet 1576, les dits lots mesurent 189 pieds 8 pouces de face à la rue Bruxelles sur 193 pieds de profondeur.

Conditions Comptant; l'acquéreur payant pour l'acte de vente devant L. C. Quintero, notaire et un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication avec l'encanteur. Plans à la Bourse.

BAYNE & ONORATO, Encanteurs, 824 rue Commune.

26 déc 26 27—jan 4 11 18 25

PAR W. D. KINGSTON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de William J. Vason.

No 54,337—Cour Civile de District—Division E—paroisse d'Orléans.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, le dit ordre daté et signé le 23 novembre 1897 et adressé à moi, je procéderai à vendre en mon bureau No 144 rue Carondelet, aux enchères publiques, MERCREDI 19 janvier 1898, à midi, tous les droits, titres, intérêts et réclamations du défunt dans les propriétés suivantes, à savoir—

1° Une moitié indivise d'intérêt dans deux certains lots de terre situés dans l'ilet No 35 borné par les rues Tchoupitoulas, Céleste, Nouvelle Levée et St. James, Nos 1 et 2, et mesurant chacun 27 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre dans l'ilet No 45 borné par les rues Tchoupitoulas, Nouvelle Levée, Hunter et Benjamin, désignés par les Nos 3 et 4 et mesurant chacun 24 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 95 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant Robt P. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. D. KINGSTON, Encanteur, 144 rue Carondelet.

19 déc—19 26—jan 2 9 16

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de vastes propriétés de valeur et attrayantes dans le Premier District,

Portant les nouveaux numéros municipaux 1549 rue Camp, 1203, 1217 et 1223 rue Félicité et l'ancien numéro municipal 194 rue Orange,

—A CRÉDIT.—

Léon Joubert vs Mme Lucy Blanche Foster, épouse de Horace F. Foster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 54,980—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 27 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville dans le triangle borné par les rues Camp, Félicité et Orange, lesquels deux lots de terre sont désignés par les Nos un et trois respectivement sur un devis d'arpentage fait par L. J. Frémaux, ingénieur civil, daté le 31 juin 1889, et annexé à un acte de partage passé pardevant Jos. D. Taylor, notaire, le 11 septembre 1891; selon le dit devis les dits lots ont les dimensions suivantes:

Le lot No Un mesurant soixante-cinq pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Camp, cent quatorze pieds quatre pouces de face à la rue Félicité, vingt pieds trois pouces et quatre lignes sur une ligne courant de la rue Félicité à la rue Orange, de là dix pieds sur une ligne courant vers la rue Camp, de là trente-cinq pieds six pouces sur une ligne oblique courant vers la rue du Camp et de là cinquante-sept pieds sur une ligne courant vers et perpendiculairement à la rue Camp, et lequel lot forme l'encoignure des rues Félicité et Camp. Le lot No trois mesurant soixante-six pieds, huit pouces et une ligne de face à la rue Félicité, de là trente-neuf pieds sept pouces et six lignes sur une ligne divisant le dit lot des lots Nos 1 et 2, et courant de la rue Félicité à la rue Orange, de là cinquante sept pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Orange et de là quatre pieds dix pouces sur une ligne courant de la rue Orange à la rue Félicité.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Termes et conditions:

1° L'acquéreur assumera jusqu'au montant total de son enchère le paiement de trois billets à recevoir tirés par la défendante, Mme Foster, à son propre ordre et par elle endossée, datée Nouvelle-Orléans, le 26 juin 1896, deux desquels pour le montant de cent quarante dollars (140) chacun payables respectivement 18 et 24 mois après leurs dates et l'autre pour trois mille cinq cents dollars ($3,500) payable deux ans après sa date, tous portant intérêt au taux de huit pour cent par an de leurs maturités respectives jusqu'à paiement. Tous garantis par hypothèque, selon acte passé pardevant A. J. Villeré, notaire, à la date du 26 juin 1896 (M. O. Bk. 569 folio 169).

2° Et la balance du prix de l'adjudication comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

A. J. Villeré, avocat du plaignant.

23 déc—23 24 30—jan 6 13 20 27

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer "New Orleans and Carrollton".

- Nouvelle-Orléans, Lne. 28 décembre 1897.

—A une réunion régulière du Bureau de Direction, un dividende trimestriel de UN DOLLAR ET CINQUANTE SOUS par action a été déclaré payable le et après le 20 janvier 1898. Le transfert du stock du 10 au 20 janvier devrait être un ex-dividende.

WALTER V. CROUCH, Secrétaire et Trésorier.

29 déc—à date

VENTES A L'ENCAN. PAR W. H. FITZPATRICK.

VENTES A L'ENCAN. PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Offres Extraordinaires.

UNE MAGNIFIQUE COLLECTION DES PLUS BELLES

PROPRIETES RESIDENCES

Dans le beau Quatrième District.

A L'ENCAN, PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur,

MARDI, 8 FEVRIER 1898.

In Re John M. Melbourne et als vs Henry C. Melbourne et als.

No 54,068 DE LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS—DIVISION A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet, le MARDI 8 février 1898, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, où tous les plans peuvent être consultés, conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 4 octobre 1897, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et adressé à W. H. Fitzpatrick, encanteur, il sera vendu aux enchères publiques au dernier et plus grand enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

PREMIÈREMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, anciennement Faubourg Lafayette, dans l'ilet borné par les avenues Jackson et St Charles et les rues Carondelet (anciennement Apollo) et Philip. Le dit lot est désigné par le No 5 sur un plan par Hugh Grant, ancien voyer et déposé dans le bureau de Clement Brown, ancien notaire de la Paroisse Jefferson, Lne., conformément auquel dit plan le dit lot mesure trente pieds (30) de face à la rue Jackson sur cent dix pieds (110) de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le lot ci-dessus seront trouvées sous la propriété quatrièmement décrite, étant situées sur les deux lots numérotés respectivement quatre et cinq sur un plan à la Bourse, 629 et 631 rue Commune.

DEUXIÈMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 192, borné par les rues Carondelet et Philippe, les avenues Jackson et St Charles, sur un plan général par Grant, ancien voyer de Lafayette. Le dit lot est numéroté six (6) sur le dit plan et mesure trente (30) pieds de face à la dite rue Carondelet, par une profondeur de cent quarante-sept pieds sept pouces et deux lignes (147' 7" 2"') entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en un cottage simple avec bâtisses à deux étages dans le fond, portant le numéro municipal 2214 rue Carondelet, contenant salon, quatre chambres à coucher, salle à bain et cuisine, vestibule et galerie, cour briquetée, plates-bandes et citerne, chambre à laver, hangar à bois et charbon, rapportant un loyer de $300 par an et vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1898.

TROISIÈMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues St. Charles, Jackson et les rues Carondelet et Philippe désigné comme lot No huit (8) sur un plan fait par Charles Ferguson, ancien architecte en cette ville en date du 5 juin 1856, et déposé dans le bureau de James Graham, ancien notaire en cette ville, comme plan numéro quatre-vingt-quinze (95) et mesurant trente (30) pieds de face à ladite rue Carondelet sur une profondeur de cent quarante-sept pieds sept pouces et deux lignes (147' 7" 2"') entre lignes parallèles.

La propriété ci-dessus décrite est un lot vacant, très bien remblayé, ayant une grille en fer.

QUATRIÈMEMENT.—UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Carondelet (anciennement Apollo) Philip et avenue St Charles (anciennement Naïades) et mesurant trente pieds (30) de face à la rue Jackson sur cent dix pieds (110) de profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot est désigné par le No quatre (4) sur un plan fait par C. A. Hedin, une copie duquel est attaché à un acte passé pardevant L. R. Kenny, ancien notaire de cette ville, le 23 avril (1861) faisant partie d'une grande portion de terre acquise originellement par Mme Ann Bozeman, par partage entre elle et H. W. Bozeman, par acte pardevant Carlisle Pollock, ancien notaire en cette ville le 23 mars 1832.

Les améliorations qui sont aussi partiellement situées sur le lot Premièrement décrit consistent en une résidence moderne portant le numéro municipal 1624 Avenue Jackson. Ceci est une maison parfaitement montée, bâtie d'après l'architecture du dix neuvième siècle, avec mansarde, etc. Elle contient deux vestibules, salons doubles, salle à manger, cinq chambres à coucher, chambre à bain, fini de porcelaine, cuisine, office, chambres de mansarde, lieux d'aisance patentés, cloches électriques, tuyaux à eau, stove de cuisine, etc, dépendances, citernes doubles, puits et pompe, cour en briques et en schilinger, grillage en fer rapportant $900 annuellement, sous un bail qui expirera le 30 septembre 1898.

CINQUIÈMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues St. Charles (anciennement Naïades) Jackson, et les rues Carondelet (anciennement Apollo) et Philippe et désigné comme lot No deux (2) sur un plan fait par Hugh Grant, ancien voyer de Lafayette, le 3me jour d'avril 1848 et déposé dans le bureau de J. F. Beard, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure trente pieds (30) de face à l'avenue Jackson par cent dix pieds (110') de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en une bâtisse à dix chambres, portant le numéro municipal 1634 rue Jackson avec deux vestibules. La cour qui contient une bâtisse à un étage avec chambre à laver, citernes et puits avec pompes est pavée avec pierres plates et de la brique, grillage en fer en face. Rapportant $360 par an.

SIXIÈMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voie, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Jackson, Carondelet, (anciennement Apollo) et Philippe et désigné par le numéro trois (3) sur un plan fait par Hugh Grant, alors voyer de ville de la ville de Lafayette, le 3e jour d'avril 1858 et déposé comme plan No trente (30) dans le bureau de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure trente pieds (30') de face à l'avenue Jackson par cent dix pieds (110') de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en une bâtisse simple à deux étages portant le No 1630 avenue Jackson, qui contient dix chambres et deux vestibules. Il y a une bâtisse à deux étages dans le fond contenant office, chambres à laver et à charbon au rez de chaussée et deux chambres en haut. Dans la cour il y a des citernes, poulailler, fleurs, puits et pompes, et pavée avec des pierres plates et des briques, grillage en fer. Rapportant un loyer annuel de $360.

SEPTIÈMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Jackson, les rues Philippe et Carondelet et l'avenue St. Charles, mesurant vingt sept pieds, sept pouces et deux lignes (27' 7" 2"') de face à l'avenue Jackson par cent dix pieds (110') de profondeur et de face à la rue Carondelet, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont représentées par une maison simple à deux étages, portant le numéro municipal 1636 rue Jackson, qui contient dix chambres. Bâtisse à deux étages dans le fond qui a office, chambres à laver et à charbon et vestibule en bas, citernes, poulailler, fleurs, puits et pompe. Pavage en briques et en pierres plates et grillage en fer. Cette propriété a été toujours occupée comme résidence par le dernier propriétaire et devrait rapporter un bon revenu.

HUITIÈMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Prytania, Septième et Coliseé, désigné par le numéro Treize (13) sur un plan fait par C. A. Hedin, ancien architecte de cette ville, le 10e jour d'avril 1849 et déposé dans le bureau de J. P. Gills, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure trente-et-un pieds quatre pouces (31' 4") de face à la rue Sixième sur cent vingt-cinq pieds (125') de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un double cottage résidence, portant les numéros municipaux 1428 et 1430 rue Sixième, et contiennent deux chambres, cabinet et cuisine de chaque côté, aussi un petit hangar à chacune. Retirée de la rue. Rapportant un revenu annuel de $240 ou $10 par mois par côté.

NEUVIÈMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages dessus appartenant ou de quelques façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No un (1) de l'ilet borné par l'avenue Jackson, les rues Joséphine, Brainard et Carondelet, lequel dit lot forme l'encoignure de la rue Carondelet et l'avenue Jackson, et mesure trente pieds, sept pouces et sept lignes (30' 7" 7"') de face à l'avenue Jackson, sur une profondeur et façade à la rue Carondelet de cent cinq pieds (105') entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en une propriété simple à deux étages, portant le numéro municipal 1703 avenue Jackson, laquelle contient double salons, salle à manger, l'office du sommelier, vestibule et cuisine au rez de chaussée et cinq chambres à coucher, vestibule, mansarde et chambre à bain au premier. Tapisseries d'un superbe genre. La cour contient double citernes, hangar pour bois et charbon, etc. arbrisseaux, briques, barrière en fer. Rapportant un joli revenu de $720 par an, et vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1898.

Les placements de valeur ci-dessus sont presque tous les possesseurs de splendides arbres magnolias, fleurs, etc. Sont ou touchant à des avenues en asphalte, dans un voisinage raffiné et à portée des lignes de chars électriques, des églises de toutes les croyances, des écoles privées et publiques, des magasins et marchés, sans nombre. Une carte de l'encanteur est nécessaire pour visiter les lieux.

TERMES ET CONDITIONS—UN TIERS OU PLUS COMPTANT à l'option des acquéreurs et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans payable et devant être démontré par des billets à recevoir, souscrits par les acquéreurs, avec 8 pour cent d'intérêt ajouté là-dessus par an. les dits billets devant être garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue; les actes de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité, tel que le pacte de non-aliénando. la stipulation de cinq pour cent honorai es d'avocat, etc., et les acquéreurs doivent assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1897, et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant JOSEPH D. TAYLOR, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

2 jan—2 9 16 23 30—fév 6 7 9

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, 27 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 15 décembre 1897 et signé le 21 décembre 1897 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Dennis Leavey et al vs W. O. Hart, exécuteur testamentaire et als, No 48,496 de la susdite Cour les propriétés ci après décrite à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Cadix et Valence, mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur 127 pieds de profondeur entre lignes parallèles ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 4614 rue Constance.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci dessus décrite, mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 158 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 4621 et 4623 rue Laurel.

3° Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet et contigu à la dite propriété deuxièmement décrite, mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 126 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un ou en un et deux ans, de crédit, le tout à l'option de l'acquéreur pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées aux porteurs des billets et les acquéreurs devant assumer toutes les taxes dues et exigibles en 1898 en sus et au-dessus de l'adjudication; 10 pour cent du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. J. Woolfe, notaire, aux frais des acquéreurs.

26 déc—26—2 9 16 23 27 jan

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE,

No 2918 rue Chippewa.

Succession de Catherine Schmidt, ou Smith, veuve de Joseph Dies.

No 54,366—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

SOUS et en vertu d'un ordre daté le 28 décembre 1897, de l'Hon. F. A. Monroe juge de la susdite cour, nous procéderons de vendre à l'encan—

Mardi, 1er février 1898, à Midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 631 rue Commune,

la propriété ci-après décrite:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Sixième, Septième et St. Thomas. La dite portion de terre mesurant 20 pieds de face à la rue Chippewa, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage simple, rapportant $12 de loyer par mois.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant ——, notaire publique, et déposer 10 pour cent avec nous au moment de l'adjudication, à la bourse.

BAYNE & ONORATO, Bourse des Propriétés Foncières, Hypothèques et Placements, 824 rue Commune.

29 déc—29 30 31—jan 30 31—fév 1

Succession de Franzesca Winkler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 54,992—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Theodore Brummer, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Carroll & Carroll, 708 Union.

30 déc—30—janv 3 8

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottages simples et doubles

Nos 5926, 5928 et 5930

RUE MAGAZINE,

Entre les rues State et Eleanore.

Katie Berns et als vs Charles Von Hoven, Tuteur.

No 55,105—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur - Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 27 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 14 décembre 1897 et signé le 20 décembre 1897, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés suivantes, à savoir—

1° Le cottage double à un étage Nos 5928 et 5930 rue des Magasins, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance, Eleonore et State, contenant cinq chambres, écurie et citerne. Le lot de terre est désigné par la lettre B, sur un plan d'arpentage par S. G. de l'Isle, voyer, en date du 17 décembre 1897 et mesurant conformément 30 pieds 9 pouces de face à la rue Magazine par 150 pieds de profondeur sur la ligne inférieure le séparant du lot A sur ledit devis, 150 pieds 4 pouces sur la ligne supérieure, sur la rue Bloomingdale et 36 pieds 8 pouces de largeur sur la ligne du fond.

2° Le cottage simple en bois No 5926 rue Magazine dans les mêmes district et ilet et se joignant à la propriété ci-dessus décrite, contenant trois chambres, hangar, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre "A" sur le susdit devis par De l'Isle, mesurant conformément 24 pieds de face à la rue Magazine sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le terrain est bien rempli, le voisinage excellent, à proximité de plusieurs lignes de chars, et pour demeure ou comme placement sûr et payant la propriété est bien située.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance en deux paiements égaux à 1 et 2 ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, les dits billets devant être subdivisés pour convenir aux parties intéressées; 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets et l'assomption par les acquéreurs des taxes dues et exigibles en 1898 en sus et au dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Charles Forman, notaire, aux frais des acquéreurs.

26 déc—26—jan 2 9 16 23 27

PAR W. H. FITZPATRICK.

Cottage seul, 2057 rue Poydras.

Succession de Mary A. Monaghan, 54,140—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans—Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, No 336 rue Carondelet—Le MARDI, 18 janvier 1898, à midi à la Bourse, 629 rue Commune où les plans peuvent être vus il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, en date et signé le 28 sept année 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée.

UN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Johnson, Perdido et Prieur, désigné par le numéro trois, sur un plan dressé par C. Giroux en date du 20 décembre 1857, désigné comme plan No 17 dans le bureau de A. E. Bienvenu, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure, en mesure américaine, 20 pieds 2 pouces de face à la rue Poydras par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage seul de six chambres et deux chambres de service, cour, toit en ardoise, cour briquetée, allées, une citerne.

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a à un et deux ans de crédit, sur des billets portant huit pour cent d'intérêt, et garantie par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue.

L'acte de vente devra contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et passé pardevant Félix J. Dreyfous, Esq., notaire, lequel acquéreur devra payer ensemble avec les taxes pour 1897, et 10 pour cent de dépôt.

12 déc—12 19 26—jan 2 9 16 17 18

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN EXCEPTIONNEL EMPLACEMENT POUR AFFAIRE

A l'encoignure Tchoupitoulas et Amelia.

A l'Encan, le 27 janvier 1898.

Dans l'affaire de la succession de John Voelkel.

No 54,644—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet—JEUDI, le 27 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à deux ordres séparés de Cour, l'un rendu et signé le 16 décembre 1897 et l'autre rendu et signé le 21 décembre 1897 par l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la suivante décrite propriété, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelia et Annonciation et désignés comme lots Nos 19 et 20 de l'ilet No 107, sur un devis fait par Sidney G. De L'Isle, voyer, daté le 3 novembre 1891, et annexé à l'acte passé pardevant Benj Ory, notaire, le 4 avril 1892. Les dits lots se touchent et mesurent comme suit:

Lot No 19 mesurant 32 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 32 pieds de largeur dans le fond sur 127 pieds et 6 lignes de profondeur, sur la ligne de côté qui le sépare du lot No 18, 119 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne de côté qui le sépare du lot No 20, et le dit lot No 20 formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Amelia et mesurant 37 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 26 pieds 8 pouces de largeur dans le fond, 119 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne de côté qui le sépare du lot No 19 et 111 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur et de façade à la rue Amelia.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, représentés par des billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et garantis par privilège et hypothèque du vendeur, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1898, en sus et en plus du prix de l'adjudication, et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant G. G. Kronenberger, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 déc—26—jan 2 9 16 23 27

Mandeville et Madisonville.

STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 1er décembre 1897.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée de trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées:

Tous les jours (excepté les dimanches) l'arrivée du train de 3 heures P. M.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5:45 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS.

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, et Old Landing les dimanches par le train de 8 h. A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de rue Girod

W. G. COYLE & CIE., Agents, No 323 rue Carondelet, coin Union.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement, pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire, $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.